



UN BESOIN POUR DU SERVICE A LA PERSONNE ? ASSOCIATION A.T.O.S

Besoin d'aide, besoin de temps :

ATOS pense à vous et vous propose une prise en charge au plus près de votre domicile pour :

Un service souple et simple d'utilisation :

L'Association intermédiaire est employeur en tant que prestataire de service. A ce titre, elle se charge de toutes les formalités administratives à votre place (charges, contrat de travail, bulletin de salaire). Le règlement à l'association s'effectue sur facture que nous vous envoyons par courrier.



Nous intervenons avec du personnel compétent pour un minimum de 2 heures par mois. Nos salariés bénéficient de formation et ont été identifiés pour répondre au mieux à vos attentes.

Notre tarif :

Le tarif applicable est **net de charge** et sans aucune adhésion à l'association ou frais supplémentaire.

En tant qu'association agréée par l'Etat, ATOS vous permet de bénéficier de 50% de réduction / crédit d'impôts sur l'ensemble de ses services.

ATOS intervient aussi auprès des entreprises, des collectivités et des associations.

Pour obtenir plus de renseignements, vous pouvez contacter :
Isabelle LABROUSSE ou Catherine JARRY au **05.55.35.04.07** (ou par mail : ass.atos@wanadoo.fr).

Nous nous ferons un plaisir de satisfaire votre demande.